

1.

ÉCONOMIE
VERTE

L'ÉCONOMIE VERTE : UNE EXPERTISE FRANÇAISE À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

Développement des « green bonds », financement des grands projets climat (éolien, solaire...), partenariat Nord / Sud : les banques françaises sont leaders des financements verts à l'échelle planétaire. Elles souhaitent accélérer cet engagement, en partie renforcé lors de la COP21 à Paris, notamment par la proposition de nouveaux outils innovants, tels que le « Green Supporting Factor ».

LES « GREEN BONDS »

Lorsque l'on évoque le financement de projets liés aux impacts du changement climatique, les « green bonds » (obligations vertes) constituent un outil performant et toujours plus plébiscité.

Ces obligations, émises par une entreprise, une collectivité territoriale ou une organisation internationale, sont spécifiquement destinées à financer des projets ou des activités générant un bénéfice environnemental direct : énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, etc. Contrairement aux obligations traditionnelles, elles n'ont pas vocation à financer l'ensemble des activités d'un émetteur ni à refinancer sa dette.

Les banques françaises, leaders mondiaux

Grâce notamment à son « green bond » souverain de 7 Mds€ lancé en janvier 2017, la France a un temps d'avance et se classe au 1^{er} rang européen des pays émetteurs d'obligations durables (2^{ème} rang mondial, juste derrière la Chine et devant les États-Unis).

L'expertise des banques françaises en matière d'obligations vertes est quant à elle internationalement reconnue. L'importance des volumes arrangés (25% des émissions), leur capacité d'innovation mais également leur position de pionnières sur ces obligations dont elles ont accompagné le mouvement de création il y a 10 ans, en font des acteurs majeurs à l'échelle mondiale.

↘
25%

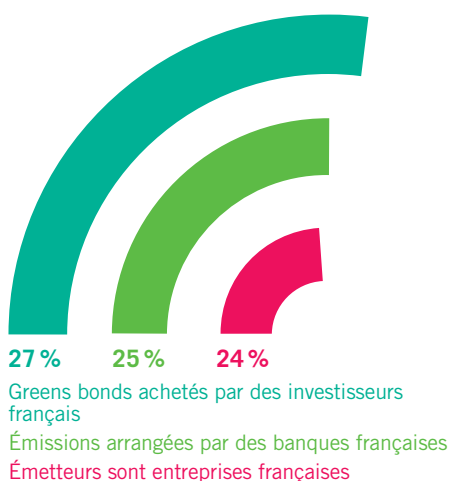
**DES ÉMISSIONS MONDIALES SONT
ARRANGÉES PAR DES BANQUES
HEXAGONALES EN 2017.**

(source CA-CIB)

- **Crédit Agricole**, leader mondial en « green bonds » via sa filiale **CA-CIB**, a été la banque conseil de l'Agence France Trésor pour la structuration de la 1^{ère} émission souveraine verte française d'un montant de 7 Mds€ et d'une maturité de 22 ans, constituant l'obligation de référence la plus importante en taille et en maturité jamais émise sur les marchés internationaux de capitaux.

- **BNP Paribas** a procédé en novembre 2016 à sa propre émission inaugurale d'obligations vertes, pour un montant de 500 M€, exclusivement dédiées au financement ou refinancement d'actifs éligibles dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des transports publics et collectifs, de la gestion et du traitement de l'eau et enfin du recyclage. 100 M€ sont aussi dédiés au financement en « private equity » des start-up qui innovent pour la transition énergétique.

- **Mirova**, la filiale de **Natixis Asset Management (Groupe BPCE)** dédiée à l'investissement responsable, a lancé la sicav Mirova Green Bond – Global, l'un des premiers fonds au monde destiné aux obligations vertes. 5 de ces fonds ont obtenu le label Transition énergétique et écologique pour le climat (TEEC), qui garantit un processus d'investissement dédié au financement de la transition énergétique et écologique.



Marché mondial des « greens bonds » en 2017 (source : CA - CIB)

LES PRINCIPES DES « GREEN BONDS »

Les obligations vertes répondent à des critères adoptés dans le cadre des Green Bonds Principles (GBP). Régulièrement mis à jour, ceux-ci permettent aux investisseurs de bénéficier d'une information qualifiée afin d'évaluer l'impact environnemental de leurs investissements et donc de mieux structurer leurs opérations. L'émetteur doit respecter les 4 GBP suivants :

- justifier, dans la documentation destinée aux investisseurs (prospectus), que les fonds recueillis sont destinés à un projet « vert » générant un ou plusieurs bénéfices environnementaux (la liste des investissements verts éligibles est indicative ; elle inclut notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la prévention et le contrôle de la pollution, la préservation de la biodiversité, les moyens de transport propres ou encore l'adaptation au changement climatique) ;
- analyser notamment le profil environnemental des projets et leurs objectifs d'impact environnemental, cela afin de rassurer les investisseurs ;
- assurer l'intégrité des fonds recueillis par les émissions ;
- établir, conserver et mettre à disposition une information, au moins annuelle, sur la conduite des projets financés.

- En 2016, **Société Générale** a participé à l'émission de 8 obligations vertes pour un montant global de 6 Mds€. La banque a accompagné par exemple la 1^{ère} émission obligataire verte offshore du secteur automobile chinois pour Zhejiang Geely et ses projets de véhicules zéro émission London Taxi Company.

- **HSBC France** a dirigé des émissions vertes de référence, aussi bien pour des acteurs du secteur public – RATP, Caisse des Dépôts et Consignations, SNCF Réseau – que des entreprises – Icade, Engie. Depuis 2 ans, elle présente l'état du marché des obligations climatiques et vertes en France et dans le monde avec la Climate Bonds Initiative.

- Le **groupe Crédit Mutuel**, via sa filiale **CM-CIC Asset Management**, a défini son propre modèle d'analyse afin de sélectionner des obligations dans le respect des Green Bonds Principles et de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Si l'analyse risque de l'émetteur constitue un élément déterminant, tout comme les critères ESG, le fonds CM-CIC Green Bonds privilégie avant tout l'intérêt du projet à financer. Il a obtenu le label TEEC et est investi quasi-exclusivement en obligations vertes.

Un marché mondial en plein essor, ouvert aux entreprises

Le marché mondial des « green bonds » est en fort développement avec près de 82 Mds\$ émis pour la seule année 2016. Et la tendance se poursuit à la hausse en 2017 : plus de 100 Mds\$ ont été émis à ce jour, pour une estimation totale de 130 Mds\$ sur l'ensemble de l'année (source : climatebonds.net).

Ce marché est tiré par 3 principaux facteurs : l'émission d'obligations souveraines, le potentiel de croissance des pays émergents (ex : Chine, Inde) et l'élargissement du marché aux entreprises. Celles-ci ont réalisé 60% du montant des émissions de « green bonds » en 2016 alors que cet outil de financement était originellement destiné aux institutions supranationales (Banque mondiale, Banque européenne d'investissement...).

Un segment attractif à la fois pour les émetteurs et les investisseurs

Le résultat de l'opération « green bonds » est gagnant-gagnant :

- côté émetteurs, les obligations vertes présentent l'avantage d'attirer des investisseurs responsables, prêts à s'engager sur le long terme. Elles leur permettent également d'améliorer leur réputation ainsi que leur visibilité sur le marché, tout en diversifiant leurs sources de financement.
- côté investisseurs, les obligations vertes garantissent un niveau d'information supplémentaire sur les projets financés, et notamment sur leur impact environnemental. Elles fournissent une plus grande visibilité sur les produits émis sur ce marché et proposent davantage de liquidité, grâce aux indices dédiés au marché des « green bonds » (ex : Barclays/ MSCI, Bank of America...) et à la taille importante des émissions.



DES INVESTISSEURS EUROPÉENS PRENNENT DORÉNAVANT EN COMPTE LES SCORES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) DES ENTREPRISES DANS LEURS PROCESSUS DE DÉCISION.

(source : sondage HSBC, 2017)

FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS CLIMATS : LES BANQUES FRANÇAISES OMNIPRÉSENTES

Qu'il s'agisse de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ou d'une manière plus globale des financements à « impact positif », les banques françaises sont parties prenantes de nombreux projets « climat » en France et à travers le monde, favorisant l'émergence d'une société sobre en carbone.

Des accélérateurs de projets énergétiques « propres »

Le secteur bancaire français a saisi l'opportunité de la COP21 à Paris afin de renouveler son engagement en faveur de la transition énergétique. Acteurs à part entière de cette lutte contre le changement climatique, les banques développent massivement, depuis des années, leurs investissements dans les énergies renouvelables.

Leur savoir-faire reconnu de banque de financement et d'investissement, conjugué à l'expertise qu'elles ont développée dans les filières énergétiques dites « propres » (électricité et Gaz Naturel Liquéfié, GNL), leur permet de fournir des solutions innovantes et adaptées à ce type de projets.

Deux modes de financements sont possibles : soit en direct soit via les Sociétés de financement des économies d'énergie (Sofergie). À ce jour, 5 Sofergie dépendent de groupes bancaires français (Natixis Energéco, Norbail Sofergie, Bpifrance, Sogefinerg et CA-Unifergie).

BNP Paribas

Le groupe a consacré 9,3 Mds€ de financements aux énergies renouvelables en 2016, soit une part en augmentation de 30%. Il s'est fixé comme objectif d'y consacrer 15 Mds€ en 2020.

Crédit Agricole

Via sa filiale CA-CIB et Unifergie, Crédit Agricole a financé l'installation de plus de 27 GW d'énergies renouvelables dans le monde à fin 2016, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 12 millions de foyers français.

Société Générale

Le groupe s'est engagé à doubler le montant des financements de projets dans le secteur des énergies renouvelables avec la mobilisation d'une enveloppe de 10 Mds€ d'ici 2020.

En 2016, il a maintenu sa position parmi les leaders mondiaux en intervenant entre autres sur 100% des projets européens d'éolien en mer engagés sur l'année.

Groupe BPCE

Par sa structure de banque coopérative et universelle, le Groupe BPCE finance projets régionaux et grands projets. Au sein du pôle Banque de grande clientèle, l'équipe Global Infrastructure and Projects (GIP) a financé 13 nouvelles opérations en 2016 (contre 9 en 2014, 5 en 2013) pour un montant de plus de 7,5 Mds€ (dont un montant de 1,3 Mds€ arrangés par Natixis) et une capacité de 2 734 MW.

La Banque Postale

La Banque Postale participe au développement de sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien...).

Crédit Mutuel

Le groupe s'est doté, au sein de son département Financements de projets, d'une équipe dédiée au secteur des énergies renouvelables. Il intervient dans 60 projets éoliens, solaires ou de production d'énergie à partir de biomasse à travers le monde.

Paris, leader international de la finance verte

La place financière de Paris (Paris Europlace), qui rassemble déjà les plus gros émetteurs d'obligations vertes au monde, multiplie les initiatives fortes afin de se positionner en capitale mondiale de la finance climat. Après le lancement

de « The Paris Green And Sustainable Finance Initiative » en novembre 2016, la Place de Paris a lancé, en juin 2017, une nouvelle marque : « Finance For Tomorrow ».



Cette initiative, qui accroît et accélère les ambitions de la Place dans le domaine de la finance climat, vise à réunir acteurs privés et publics afin de développer, ensemble, une finance verte et durable, qui conjugue investissements de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux.

Symbole marquant de cette mobilisation de la place de Paris : l'événement international « Climate Finance Day » se tiendra désormais tous les ans à Paris.



LA NOUVELLE INITIATIVE DE PARIS EUROPLACE, « FINANCE FOR TOMORROW », VISE À PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA FINANCE VERTE ET DURABLE.

NORD / SUD : UN PARTENARIAT DURABLE

Conscientes de l'enjeu et du coût que représentent le financement du climat, particulièrement pour les pays les moins développés⁽¹⁾, les banques françaises construisent, depuis plusieurs années, des partenariats solides afin d'accélérer la transition énergétique dans les pays émergents et en développement. En s'appuyant sur les agences de développement, les organisations et agences multilatérales, les banques sont en mesure d'identifier les projets locaux multisecteurs les plus pertinents pour les populations.

L'UNION BANCAIRE FRANCOPHONE (UBF) ET LE CLIMAT

En vertu de leur « Contribution pour la lutte contre le changement climatique », publiée en novembre 2015, les fédérations et associations bancaires membres de l'UBF (dont la FBF) :

- déclinent le thème de la finance climat au sein de la stratégie économique pour la Francophonie ;
- favorisent les investissements et les financements vers des solutions et des technologies bas-carbone ;
- intensifient les collaborations avec les entreprises pour réduire la menace et les effets du changement climatique ;
- intensifient les collaborations avec les pouvoirs publics et les régulateurs pour créer un cadre favorable à la lutte contre le changement climatique ;
- contribuent activement à l'éducation financière pour le climat.

Ces partenariats engagés permettent à la fois la structuration des réseaux bancaires locaux et la création d'offres « climat », ainsi que l'accompagnement et le financement de projets durables. Développement de l'électricité verte, bonne utilisation de la biomasse, gestion durable des forêts, figurent au rang des principales actions menées par les banques françaises en lien avec les agences partenaires.

(1) Ce sujet clé des négociations climat – et auquel les banques françaises accordent une grande importance – a été largement abordé lors de la COP23 qui s'est exceptionnellement tenue du 6 au 18 novembre 2017 en Allemagne (Bonn) sous la présidence des îles Fidji, premier pays insulaire à assumer ce rôle. Les petits États insulaires étant particulièrement exposés aux conséquences du changement climatique, comme la hausse du niveau des océans, cette COP a permis d'envoyer un message symbolique et fort au monde.

Groupe BPCE

- **Cameroun** : à l'initiative de la BICEC, un accord a été conclu avec la Société financière internationale (Groupe Banque mondiale) pour garantir des prêts locaux dans le cadre de l'agriculture locale avec l'objectif d'améliorer sa productivité et son adaptation au réchauffement climatique.

- **Île Maurice** : la Banque des Mascareignes (BM) et BPCE International ont assuré le financement d'une centrale éolienne d'une puissance de 9,35 MW, localisée à la Plaine des Roches. Le parc sera composé de 11 turbines d'une capacité de 850 KW fournies par le groupe Gamesa, un des leaders mondiaux de la fabrication d'éoliennes. Dans cette opération, la BM est prêteur pour 13,15 M€ et Natixis est « banque de couverture de taux ».

Groupe BPCE - Natixis :

- **Pérou** : Global Infrastructure & Projects a financé le premier parc éolien à dimension commerciale du pays, Marcona, développé par le groupe d'ingénierie Cobra (groupe ACS). Natixis est également conseiller financier de Cobra pour le financement long terme de Marcona et du projet jumeau, Tres Hermanas. D'une capacité totale de 122 MW, le projet Marcona s'inscrit dans un contexte de soutien fort de l'État péruvien aux énergies renouvelables.

Crédit Mutuel

- Au **Niger**, au **Burkina-Faso**, en **Centrafrique**, au **Congo**, aux **Philippines** et au **Cambodge**, le Centre International du Crédit Mutuel accompagne le développement de réseaux coopératifs autonomes et la bancarisation d'une importante population à laquelle il permet de développer une activité économique locale.

- Dans les régions de **l'Amérique latine** et de **l'Afrique**, la Banque de Luxembourg, filiale de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, développe des placements alternatifs pour financer l'agriculture durable et pour soutenir les producteurs ruraux en particulier.

Société Générale

- Dans des pays comme **l'Indonésie** ou **l'Égypte**, Société Générale accompagne ses clients sur la voie de la transition énergétique en finançant la construction de centrales électriques à Cycle Combiné Gaz (CCG) qui contribuent

à améliorer l'impact carbone et l'efficacité des installations existantes.

- En **Asie**, la banque accompagne également des projets de construction de navires susceptibles de fonctionner au GNL ou Dual Fuel afin de favoriser le transport durable et la protection de l'environnement.

Crédit Agricole

- Le groupe est actionnaire du fonds carbone Livelihoods, premier fonds d'investissement climat à préfinancer des projets portés par des communautés rurales en Afrique, Asie et Amérique du Sud. Depuis son lancement en 2011, les 10 entreprises actionnaires ont investi près de 40 M€ dans des projets de restauration de mangroves, d'agroforesterie et d'énergie rurale dans des pays en développement pour améliorer les conditions de vie de villageois parmi les plus défavorisés tout en luttant contre le changement climatique.

Le fonds Amundi - IFC/WB, doté de 2 Mds\$, est dédié à l'essor des « green bonds » émis par les pays en développement.

- La Fondation Grameen Crédit Agricole, qui permet de donner notamment aux plus pauvres l'accès à des biens et services essentiels (tels que la nutrition, l'eau potable, l'énergie ou les services financiers), soutient entre autres le projet Green Village Ventures. Celui-ci a mis au point un service d'accès à l'électricité solaire pour les familles rurales de l'Uttar Pradesh, qui est l'un des États les plus peuplés et les plus pauvres d'Inde.

BNP Paribas

- **Côte d'Ivoire** : via sa filiale BICICI, un accord a été conclu avec la Société financière internationale (Groupe Banque mondiale) pour structurer une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) appliquée aux professionnels, impliquant tous les acteurs du processus de financement.



LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES FRANÇAIS CONSTRUISSENT DES PARTENARIATS SOLIDES AFIN D'ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.



« GREEN SUPPORTING FACTOR »

Pour être l'industrie du développement économique du XXI^{ème} siècle, le secteur bancaire français se doit d'être un accélérateur de la transition énergétique. C'est pourquoi il propose l'adoption d'un nouvel outil innovant : le « Green Supporting Factor ».

Ce mécanisme incitatif au financement de la transition, qui doit permettre d'accélérer l'investissement en faveur du climat en libérant du capital supplémentaire, s'articule autour de trois idées :

- Sur le plan réglementaire, un traitement prudentiel plus favorable des financements et investissements de la transition énergétique qui traduira le bénéfice sociétal (incitation en faveur de la décarbonation des bilans bancaires). Cette exigence moindre en capitaux pour les financements et investissements dans ces actifs permettra ainsi de libérer des ressources supplémentaires pour accélérer la transition énergétique.
 - Les actifs éligibles seraient basés sur des critères unifiés au niveau européen qui pourraient s'inspirer d'initiatives ou de labels existants tels que la Climate Bond Initiative, du label français Transition énergétique et écologique pour le climat ou de tout autre label reconnu comme présentant des caractéristiques similaires.
 - Le Green Supporting Factor s'appliquerait à des investissements consentis par les banques, auprès de l'ensemble des acteurs économiques : les particuliers qui feraient l'acquisition d'un véhicule à faibles émissions, les PME intervenant dans la construction d'un bâtiment vert, les entreprises travaillant dans la construction d'infrastructure de production d'énergie solaire ou éolienne, les États au travers des « green bonds » souverains.
-